

OUVERTURE OFFICIELLE DES VOIES ACTIVES/CYCLABLES EN MILIEU URBAIN À COMPTER DU DIMANCHE 15 MAI 2022

Amos, le 9 mai 2022. – Malgré l'arrivée tardive de la saison chaude qui a perturbé le calendrier des opérations pour certains travaux ce printemps, les employés du Service des travaux publics ont pu commencer l'aménagement des voies actives/cyclables en milieu urbain en vue de son ouverture officielle le 15 mai prochain comme stipulé dans la réglementation municipale. Les travaux d'installation des équipements et de signalisation devraient être parachevés dans les prochains jours sur ce tracé linéaire d'environ 11 km.

De ce fait, les membres du conseil municipal demandent la collaboration de toute la population afin d'éviter de circuler et de stationner des véhicules à l'intérieur des délimitations des voies cyclables, et ce, **24 heures par jour**.

L'aménagement de voies cyclables en milieu urbain comporte des avantages au niveau sécuritaire, mais également quelques inconvénients notamment **l'interdiction de stationner des véhicules dans certains secteurs** durant la période d'utilisation du réseau cyclable.

Rappelons que la période d'ouverture des voies cyclables débute le troisième dimanche du mois de mai et prend fin le quatrième dimanche du mois de septembre de chaque année soit du 15 mai au 25 septembre pour 2022.

Nous croyons que l'utilisation commune de la chaussée par les automobilistes et les cyclistes est possible et, en ce sens, la Ville d'Amos vous invite à respecter le nouveau code de sécurité routière et à redoubler de prudence.

La Ville d'Amos souhaite à tous les usagers de la route, une belle saison estivale et les invite à demeurer prudents en tout temps.

- 30 -

Source : Lucie Veillette
Agente de communication
communication@amos.quebec
819 732-3254 poste 232

